Gestion des eaux usées non domestiques collectivités et entreprises, comment agir ensemble ?

11 octobre 2016

L'OPÉRATION COLLECTIVE DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES DU SIVOM DU BASSIN DE L'EHN

SIVOM du Bassin de l'Ehn

Jérémie STEIGER - SIVOM du Bassin de l'Ehn

SOMMAIRE

- Introduction (origine et enjeux)
- Mise en œuvre d'une opération collective
- Bilan sur l'opération du SIVOM

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

ASCOMADE

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DU SIVOM

- **10** communes membres **+** Commune de **Blaesheim** (EMS) **≈ 26 500 habitants**

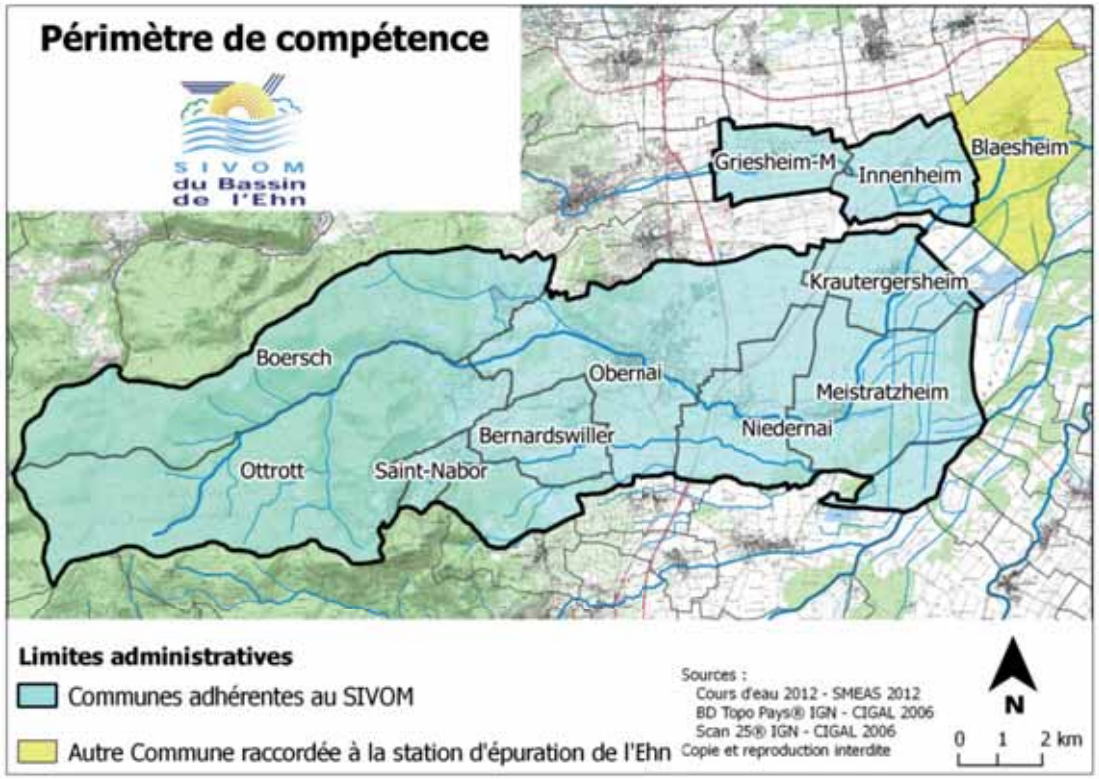

Compétences

- **Hydraulique :** Aménagement et entretien des cours d'eau
- **Assainissement :**
  - ✓ Collecte intercommunale : 39 km de réseaux, 23 déversoirs d'orage, 10 bassins de dépollution
  - ✓ Traitement des eaux usées : Station d'épuration de Meistratzheim de 204 550 EH

- **Tissu économique dense :** environ 2 500 établissements référencés (hors activités agricoles)

INTRODUCTION

LES ORIGINES DE L'OPÉRATION

- État des masses d'eaux

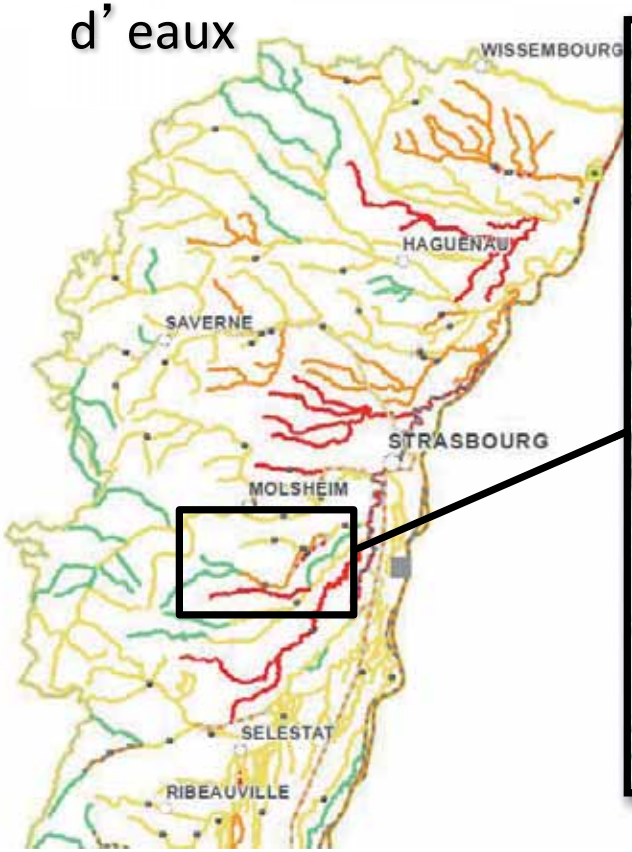

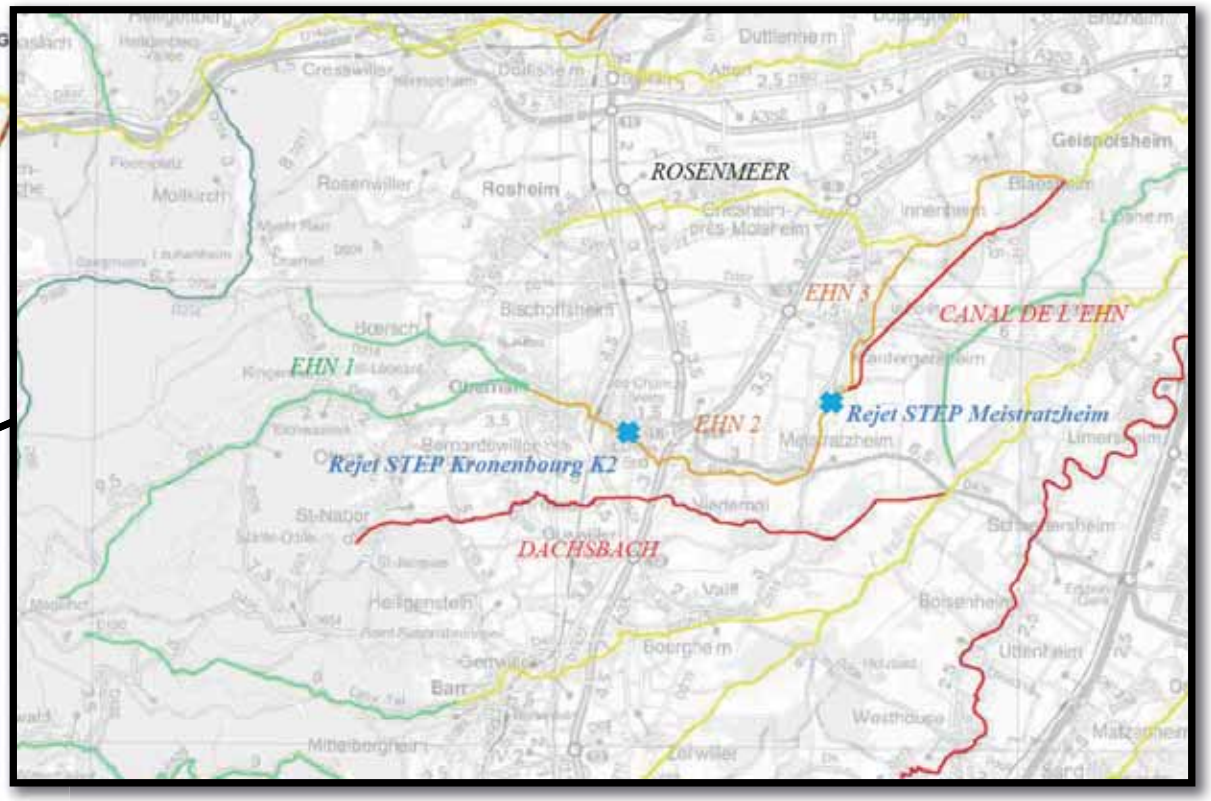

- Résultats des campagnes de recherche de substances dangereuses (RSDE) en sortie de station d'épuration

RSDE
Action Nationale de Recherche et de Réduction des Rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux

INTRODUCTION

LES ORIGINES DE L'OPÉRATION

PRINCIPAUX ENJEUX

- Respecter les prescriptions règlementaires (arrêtés d'autorisation et conventions…)
- Assurer le bon fonctionnement du système d'assainissement
- Améliorer la qualité des milieux récepteurs et protéger les ressources en eau
- Lutter contre les pollutions diffuses dans le réseau d'assainissement

ACTIONS DU SIVOM

- Construction de la station d'épuration de Meistratzheim (2011) — CURATIF
- Réduction de la pollution à la source : **État des lieux** des rejets générées par les **activités économiques (2012 - 2013)** — PRÉVENTIF

→ Mise en œuvre d'une opération collective

LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION COLLECTIVE

OPERATION COLLECTIVE

QU'EST CE QUE C'EST ?

« L'opération collective du SIVOM est une démarche visant à accompagner les entreprises à mettre en oeuvre des pratiques respectueuses de l'environnement. »

- Aides financières à des taux avantageux
- Accompagnement technique et aide au montage du dossier de demande d'aide

Objectif : Réduire les rejets de pollutions diffuses

OPERATION COLLECTIVE

MISE EN OEUVRE

UNE DÉMARCHE EN PLUSIEURS PHASES :

Etude préalable (3 mois – 1 ans)

- **État des lieux** de la gestion des produits et déchets dangereux et des eaux usées *(recensement des établissements concernés, visites sur terrain…)*
- Identifier les principaux enjeux « milieu » du territoire
- Recueillir les besoins et attentes des entreprises
- Étudier la pertinence d'engager une opération collective

OPERATION COLLECTIVE

MISE EN OEUVRE

UNE DÉMARCHE EN PLUSIEURS PHASES :

- **Etude préalable (3 mois – 1 ans)**
- **Mise en œuvre de l'opération collective (3 ans)**
  - Mettre en place un plan d'actions hiérarchisées et planifiées *(actions envisagées, objectif chiffrés, calendrier, phasage, montant prévisionnel des actions…)*
  - Associer l'ensemble des parties prenantes
  - Signature d'un contrat de partenariat entre le porteur de l'opération et l'Agence de l'eau
  - Assurer l'animation et la mise en œuvre des actions
  - Réaliser le suivi et l'évaluation de l'opération (tableau de bord, indicateurs, COPIL…)

OPERATION COLLECTIVE

MISE EN OEUVRE

UNE DÉMARCHE EN PLUSIEURS PHASES :

- **Etude préalable (3 mois – 1 ans)**
- **Mise en œuvre de l'opération collective (3 ans)**
- **Pérennisation de l'opération (2 - 3 ans)**

OPERATION COLLECTIVE

EXEMPLE DU SIVOM

BILAN DE L'ÉTUDE PRÉALABLE (2012 - 2013)

- Objet de l'enquête :
  - Gestion des eaux usées et pluviales
  - Gestion des produits dangereux et déchets
  - Situation administrative de déversement

- **364** établissements initialement recensés comme susceptibles, par leur activité, d'être une source de pollutions diffuses pour l'eau
  Secteurs d'activités : Industriels, restauration, automobile, transport, BTP, santé, imprimerie, pressing, services techniques, établissements scolaires…

- **158** établissements enquêtés (43 %)

OPERATION COLLECTIVE

EXEMPLE DU SIVOM

BILAN DES ENQUÊTES-TERRAIN (2013)

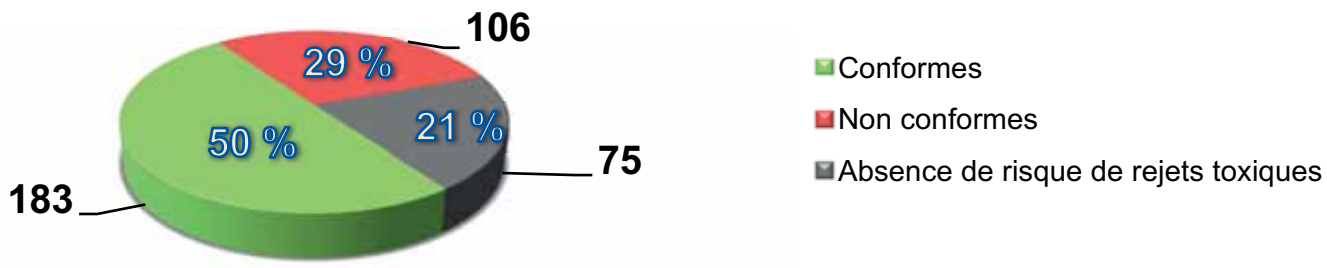

- Environ **70%** des établissements ont mis en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement.
  Il reste à fournir un effort aux autres 30%.

  - Installations non conformes (absence de prétraitement des eaux usées…)
  - Stockage des déchets et des produits dangereux non conforme
  - Mauvaise élimination des déchets dangereux (absence de tri, absence des justificatifs…)
  - Manque de connaissance de la règlementation et des bonnes pratiques

OPERATION COLLECTIVE

EXEMPLE DU SIVOM

MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION COLLECTIVE

- **Élaboration d'un plan d'actions pour la période 2014 – 2017**
- **Signature du contrat de partenariat pour la mise en œuvre de l'opération collective en octobre 2014**
- **Association de l'ensemble des parties prenantes** *(CCI, CMA, COPMA, FREDON, CNIDEP, collectivités locales, associations…)*
- **Création d'un comité de pilotage et d'un comité technique**

→ **Lancement officiel de l'opération collective en décembre 2014**

OPERATION COLLECTIVE

EXEMPLE DU SIVOM

PROGRAMME D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE

- **Valoriser et communiquer les bonnes pratiques** *(plaquettes, article de presse, article magazine municipal, site internet, courrier, journée de démonstration…)*
- **Réduire les pollutions diffuses** *(mise en place équipements et bonnes pratiques, accompagnement montage dossier de demande d'aides, actions de réduction des rejets phytosanitaires…*
- **Régulariser les situation administratives de déversement** *(arrêté d'autorisation de déversement, convention, mise à jour règlement d'assainissement…)*
- **Améliorer les connaissances et le suivi des pollutions diffuses** (campagnes d'analyses, étude d'impact de l'assainissement en temps de pluie...)

OPERATION COLLECTIVE

LES PARTENAIRES

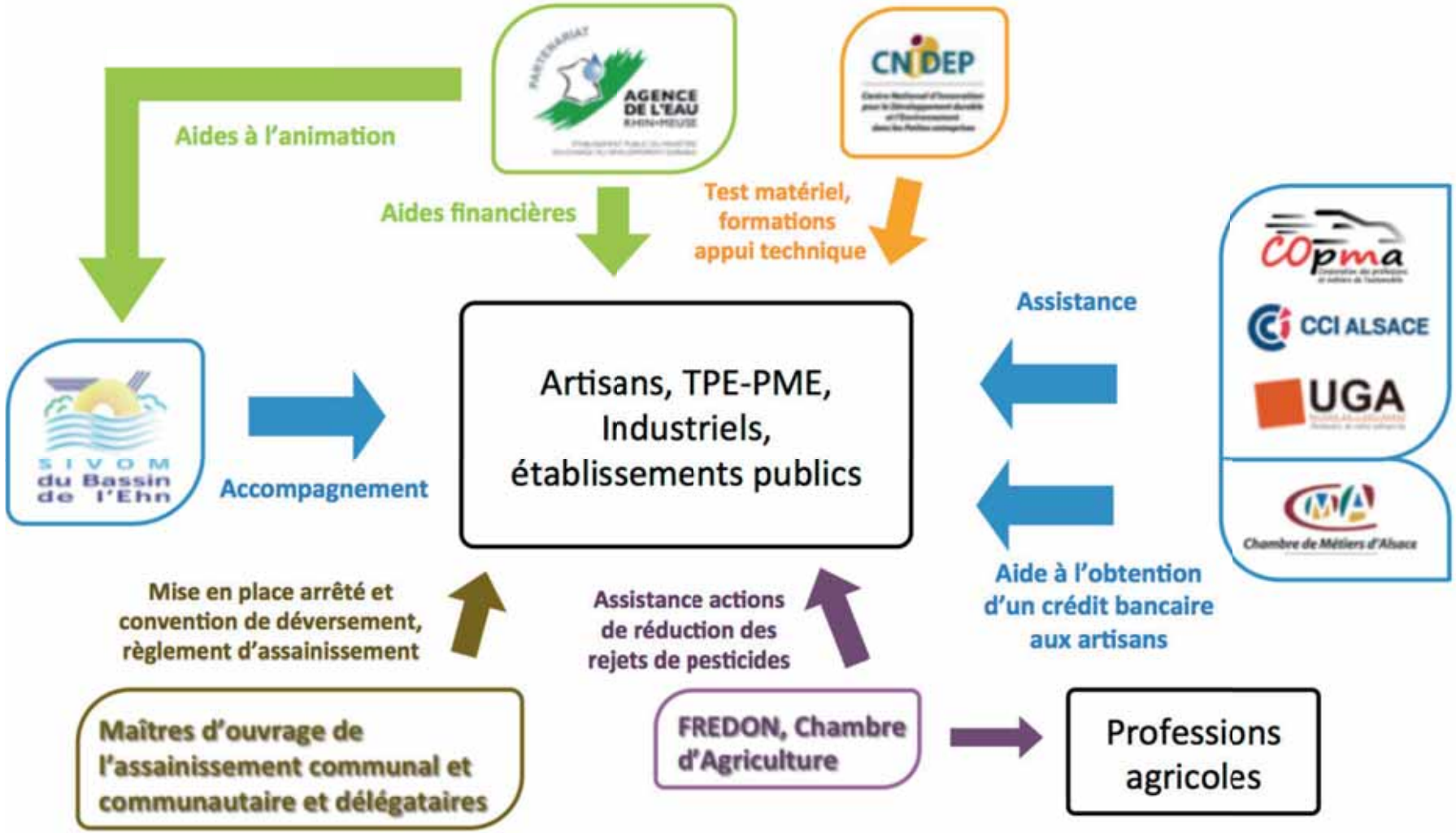

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

ASCOMADE

OPERATION COLLECTIVE

PLANNING

Comité de Pilotage 3 :
Bilan et validation actions à venir

Comité de Pilotage 2 :
Bilan et validation actions à venir

	2015	2016	2017
Étude préalable 2012 - 2013 **Élaboration du plan d'actions** 2014	**Courriers suite aux enquêtes** **Décembre 2014 / janvier 2015**	**Courriers de relance**	**Mise en demeure** **Pérennisation de la démarche**

Comité de Pilotage 4 :
Bilan et pérennisation de la démarche

Comité de Pilotage 1 :
Signature du programme de partenariat :

BILAN ET PERSPECTIVES

L'OPERATION DU SIVOM

BILAN 2ème ANNEE

Bilan des contrôles au 01/07/2016

399 ÉTABLISSEMENTS RECENSÉS

311 CONTRÔLES DE CONFORMITÉ

259 ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS

52 JUGÉS NON CONCERNÉES

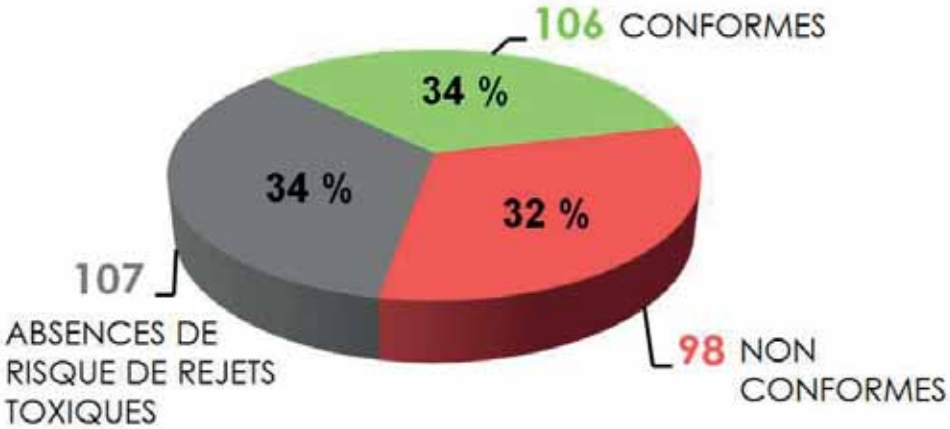

- 51 courriers de relance envoyés
- 76 relances téléphoniques

L'OPERATION DU SIVOM

BILAN 2ème ANNEE

Réduire les pollutions diffuses

- **38 établissements** mis en conformité / 98 non conformes

  → **39%** / Objectif final de **70%**

- **Montant estimé des travaux réalisés : 95 300 € HT / 7 dossiers**
  - 10 bacs à graisses,
  - 2 séparateurs à hydrocarbures ;
  - 23 cas d'amélioration de la gestion des produits et déchets dangereux
  - 1 station de lavage des effluents de peinture
  - L'entretien de 8 dispositifs de prétraitement
  - 1 suppression d'un rejet direct d'eaux usées…

- **23 dossiers de demande d'aides élaborés + 8 en cours**

- **Aides de l'AERM pour l'élimination de 43,8 tonnes de déchets dangereux**

L'OPERATION DU SIVOM

BILAN 2ème ANNEE

- **Régulariser les situations administratives de déversement**
  - **53 arrêtés d'autorisation de déversement et 27 conventions de déversement établis**
  - **3 règlements d'assainissement mis à jour**

- **Améliorer les connaissances et le suivi des pollutions diffuses**
  - **22 campagnes d'analyses de rejets non domestiques réalisés**

L'OPERATION DU SIVOM

BILAN 2ème ANNEE

PRINCIPALES DIFICULTÉS RENCONTRÉES

- Lourdeur de la mise en place d'un contrat de partenariat
- Processus de demande d'aide financière complexe
- Malgré les aides, les investissements nécessaires sont parfois lourds et peuvent être un frein pour les entreprises si la démarche est uniquement volontariste
- La présence de plusieurs maîtres d'ouvrage différents compétents en matière de collecte de l'assainissement
- Bénéfice environnemental non ou difficilement quantifiable

L'OPERATION DU SIVOM

BILAN 2ème ANNEE

BÉNÉFICES DE L'OPÉRATION

- **Réduction rejets de pollutions toxiques**
- **Taux de participation des entreprises à l'opération important**
- **Meilleur connaissance du tissu économiques du territoire et de leurs pratiques**
- **Les aides de l'Agence de l'eau**
  - Aides aux actions d'animation de l'opération collective : **taux d'aide maximal de 80%** (50% pour l'étude préalable)

    ➡ **1 ETP pour le SIVOM**
  - Aide forfaitaire à la mise en œuvre de l'opération **(25 000 – 50 000 €)**

MERCI DE VOTRE ATTENTION